



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 18-19 mars 2017

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration,
Ligues
Cadres techniques
Personnel fédéral
Membres d'honneur
Etienne Thobois

Le présent compte rendu a été adopté au cours de la séance du 10 juin 2017.

Présents : David Angelats, Christian Barthel, Florent Chayet, Magali Godin, Stéphanie Goeneutte, Nathalie Huet, Emmanuel Justafre, François Machavoine, Richard Remaud (le samedi), Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

Excusé(es) : Aude Le Gallou.

Invités : Stéphane Corvée, Raymond Hermier (excusé), Pierre-Emmanuel Panier (excusé), Jean-Marc Serfaty (le samedi), Michel Deschamp (excusé), Raphaële Terquem (excusée), Paul-André Tramier.

Siège fédéral : Philippe Limouzin (DTN), Pascal Bildstein (DC), Céline Berton (DA), Alicia Volant (DF – le samedi).

Sujets à l'ordre du jour

0. Validation du CR du Conseil d'Administration du 26 novembre 2016
1. Communication du Président..... *Florent Chayet*
2. Communication du DTN *Philippe Limouzin*
 - 2.1 La construction des performances
 - 2.2 Le développement

3. Secteur Communication / Marketing / Événementiel..... *Magali Godin*

3.1 Point CEJ et IFB 2017

4. Secteur Financier..... *Christian Barthel*

4.1 Réalisé 2016

4.2 Budget 2017

5. Secteur Administratif..... *Jean-Michel Richard*

5.1 Ordre du jour de l'AGE et AGO du 22 avril 2017

5.2 Modifications de règlements

5.3 Point sur les commissions : constitution et création

5.4 Nomination de VP d'honneur

6. Secteur Haut Niveau *David Angelats*

6.1 Modification de l'organisation et du pilotage de la commission Haut- Niveau

6.2 Modification du règlement d'évaluation des EFB

7. Secteur Diversité des Pratiques *Bach Lien Tran*

7.1 Modification des règlements Statuts des étrangers, Publicité sur les tenues, Classement, Interclubs, Championnat de France Senior, Championnat de France Corpo, TNJ-TIJ

7.2 Officialisation du circuit FFBaD

8. Secteur Territoires Durables *Nathalie Huet*

8.1 Filières des Officiels Techniques : modification de grades, des parcours et des champs d'intervention

Nombre de votants le 18 mars 2017: 11 votants

Nombre de votants le 19 mars 2017: 10 votants

0. Validation du CR du CA du 26 novembre 2016

Suite à sa diffusion, ce projet de compte-rendu a appelé une remarque de la part de Richard Remaud et François Machavoine qui souhaitent voir préciser qu'ils avaient proposé leurs

services, lors d'échanges téléphoniques avec le président, afin d'aider la fédération mais qu'ils n'ont pas été recontactés et qu'en conséquence, ils ne souhaitent pas intégrer le bureau fédéral. Une phrase en ce sens sera donc intégrée au compte-rendu.

Vote n° 1 : Validation du compte-rendu du CA du 26 novembre 2016

Nombre de votants : 11 voix / **9 voix pour, 2 abstentions**

Le compte-rendu du CA du 26 novembre 2016 est validé à la majorité, sous réserve de la modification précisée ci-dessus.

1. Communication du Président

Le président informe l'assemblée de la démission de 13 membres du Conseil d'Administration et précise que ces postes vacants seront pourvus lors de l'assemblée générale électorale du 22 avril prochain.

Puis, il fait le point sur ses différents rendez-vous et déplacements depuis son élection :

- Déplacements dans les ligues Ile de France, Grand Est, Centre Val de Loire, AURA, Hauts de France, Occitanie, Pays de la Loire, Bretagne ... toutes les autres ligues seront visitées d'ici le 22 avril.
- Rendez-vous avec le Ministère des Sports, l'INSEP, le CNOSF, la BWF, Badminton Europe, Yonex

Le président précise que son élection a d'abord suscité la surprise et les questionnements mais qu'après quelques explications, la vision qui en ressort n'est pas négative. Egalement, tout le monde a pu constater que la fédération continue de fonctionner normalement et les dossiers avancent.

A l'interne, les présidents de ligues ont été interrogés et réunis autour d'états généraux organisés fin janvier afin d'établir un bilan du projet 2020.

Le président évoque ensuite :

- les problèmes engendrés par les statuts et le mode de scrutin actuels de la fédération ; il souhaite envisager une remise à plat
- le renouvellement de l'offre compétitive et la réécriture du RGC en partant du bas de la pyramide ; la clarification des conditions indispensables à l'organisation d'une compétition fédérale est nécessaire.
- La réforme du classement : le système en place est perfectible et il est nécessaire que les experts de la statistique fassent un bilan fiable en fin d'olympiade afin de proposer des améliorations.

2. Communication du Directeur Technique National

Le DTN fait le point sur la Convention d'Objectifs 2017 et le rendez-vous avec la Directrice des Sports qui s'est tenu au mois de janvier :

- Maintien de l'enveloppe globale (1 082 000 euros)
- Nouvelle procédure : c'est la fédération qui propose la répartition par ligne budgétaire
- Relations Internationales : demande de maintien des 2 étrangers sur l'INSEP, mais sans financement de l'Etat pour l'instant
- Parabad / FFH : demande de récupération des aides personnalisées dédiées aux athlètes Parabad
- Baisse du financement du Suivi Médical Réglementaire car la procédure a été allégée par le Ministère

- Obtention d'un poste supplémentaire : reconnaissance de la fédération et du travail fourni. Ce poste sera dédié à des missions en lien avec la citoyenneté dans le badminton.
- Pas de pôle France à Voiron car pas de subvention de l'Etat et pas de cadre dédié. La FFbAD s'engage à faire vivre la salle de Voiron au travers de stages et compétitions fédérales.

2.1 Construction de la performance

- Présence d'ultramarins sur le Championnat de France Jeunes (Martinique, Guadeloupe, Guyane)
- Qualification de la paire de DH Riancho / Heriau aux Championnats d'Europe
- Tournoi International Jeunes à Aire sur la Lys : une belle réussite et une vraie satisfaction que la France organise enfin des compétitions de ce type
- Résultats Senior décevants malgré beaucoup de travail à l'INSEP : pas d'étincelle pour l'instant
- CEJ 2017 : une poule pas simple pour la France malgré notre statut de tête de série ¾
- Léonice Huet et Arnaud Merklé pressentis pour participer aux JOJ en 2018
- L'équipe de France absente à la Sudirman Cup en Australie en raison du coût élevé du déplacement (environ 35 000 euros)
- Avancement du dossier sur le certificat médical Espoirs

2.2 Le développement

- Campagne des Clubs Avenir 2017 en route
- Avancement de la rédaction du Projet de Performance Fédéral
- Réunion des partenaires Concept Equipement au siège fédéral
- Réunion avec le Ministre sur le bilan des Etats Généraux du Sport : un nouveau modèle est souhaité laissant une place importante aux régions

Jean-Marc Serfaty précise qu'un magister de l'Education Nationale s'est tenu le 9 mars dernier à l'INSEP au cours duquel la compétence Sport a été reconnue

- Mise en place d'une délégation ministérielle à l'INSEP en gestion du très Haut-Niveau, en préparation de 2024
- Edition des plaquettes Parabad, Orientations Techniques de Haut Niveau et Sport Senior en collaboration avec le service Communication
- Point sur les visites en régions avec le président : accompagnement des ligues
- UNSS : proposition d'une nouvelle compétition pour les lycées professionnels qui est très bien accueillie par tous les acteurs
- Point sur l'action avec les réfugiés

Jean-Marc Serfaty informe que le premier Championnat d'Europe Scolaire de Badminton aura lieu à Clermont-Ferrand, du 17 au 21 juin prochain. Cette compétition a été créée suite à la proposition faite il y a 2 ans par Badminton Europe et l'ISF (International School Federation).

Richard Remaud demande quelques précisions sur les sujets abordés par le DTN, à savoir la délégation et le champ de compétences (Jeu de volant, Parabadminton..), le montant 2017 de la Convention d'Objectifs, et regrette l'abandon du projet de pôle France sur le site de Voiron et la non-participation de la France à la Sudirman Cup.

Le DTN précise que la FFbAD a obtenu la délégation du jeu de volant dans sa globalité mais pas la délégation Parabadminton. La demande en a été effectuée, sur les conseils du ministre, mais le dossier est très compliqué avec la FFH.

Concernant le pôle France de Voiron, des échanges ont eu lieu sur le sport de haut niveau et son financement par la Région qui n'est pas prête à le subventionner.
De manière générale, les aides aux clubs évoluant dans les plus hautes divisions ne seront plus aidés par les Régions.

3. Secteur Communication / Marketing / Événementiel

3.1 Point CEJ et IFB 2017

Le Directeur de la Communication fait le point sur la préparation des Championnats d'Europe Junior qui auront lieu en Alsace. Cette compétition se déroulera en deux parties, la première phase par équipe du 7 au 11 avril, suivie de la seconde phase l'individuel, du 11 au 16 avril. La salle, bien que comportant peu de tribunes, répond aux exigences de Badminton Europe. Il est à souligner l'excellente collaboration entre Thierry Stempfel et le Comité 68.

Cette compétition regroupera 267 joueurs au total, 26 nations seront représentées sur la compétition par équipe et 37 sur la compétition individuelle.
L'engagement financier de la fédération sera de 140 000 euros, sans compter la mise à disposition de ressources humaines fédérales, sachant que des incertitudes demeurent quant au montant des subventions locales qui seront attribuées.

Le Directeur de la Communication fait un point sur les IFB 2017, qui se dérouleront du 24 au 29 octobre prochain :

Travail conséquent de la commission Événements Internationaux, notamment sur la politique d'invitation et la politique billetterie qui vont être révisées. Les éléments seront présentés à l'occasion du Bureau Fédéral du 8 avril prochain.

De même, une réflexion est en cours sur la gestion de l'encadrement et l'optimisation du fonctionnement pour les 3 populations suivantes : juges de lignes, bénévoles et personnel fédéral.

Le Directeur de la Communication informe les membres du Conseil d'Administration qu'un Council de la BWF se tient actuellement avec, notamment comme point à l'ordre du jour, l'attribution du prochain cycle des Superseries 2018-2021. La FFBaD a candidaté sur le niveau 3 sachant qu'il ne sera attribué qu'à 5 pays et que la concurrence est forte.

Le Directeur de la Communication annonce finalement, dimanche 19 mars au matin, que la FFBaD a été retenue pour l'organisation d'un tournoi de niveau 3. Les autres pays ayant obtenu ce niveau sont la Chine, le Danemark, le Japon et la Malaisie.

Chacun s'est exprimé suite à cette excellente nouvelle pour la fédération.

4 Secteur Financier

4.1 Réalisé 2016

Le trésorier rappelle les faits marquants de l'année :

- L'assemblée générale électorale du 12 novembre 2016
- La création des 5 nouvelles ligues dans le cadre de la réforme territoriale et de la fusion des régions
- Les Championnats d'Europe d'avril 2016 en Vendée

- Les JO de Rio en août 2016

Evolution des licences :

+ 4276 licences adulte

+ 2999 licences jeune

- 3037 licences jeunes moins de 9 ans

Au total, + 4000 licenciés sur l'année, soit + 2,33%.

L'évolution sur l'olympiade est de + 22 226 licenciés, soit 13,55%.

Présentation d'un arrêté des comptes par secteur. Tous les secteurs, excepté l'Événementiel dû aux Championnats d'Europe, ont globalement bien maîtrisé leurs budgets, avec des efforts fournis en fin d'année afin de réduire les dépenses.

Le trésorier demande toutefois aux responsables de prêter une attention toute particulière à la procédure Achats mise en place car, à ce jour, seuls 20% des achats respectent cette procédure.

Secteur Financier :

- Recettes licences : + 67 000 euros
- Charges licences : fabrication = 30 000 euros, affranchissement = 10 000 euros, traitement = 20 000 euros ; d'où la nécessité d'œuvrer à la dématérialisation
- Charge exceptionnelle : provision de 35 000 euros pour un litige avec un ancien prestataire (reprographie)
- Amortissement des travaux d'extension du siège fédéral

Le trésorier attire l'attention des membres du Conseil d'Administration sur le nombre, en constante augmentation, de jours de récupération des salariés du secteur Événementiel qui atteint cette année 525 jours. Il est nécessaire de réfléchir à mieux répartir les tâches des salariés sur les événements et de les remplacer, dans la mesure du possible, par des bénévoles.

Secteur Territoires Durables : Projet 2020

Réorganisation des lignes budgétaires suite à la Convention d'Objectifs.

Charges maîtrisées / formation OMBER sur Formabad

Secteur Formation

Investissement fédéral inférieur de 20 000 euros aux prévisions. Les charges sont directement liées aux produits.

Secteur Diversité des Pratiques

Les produits sont en hausse.

Les charges sur le poste Arbitrage sont en hausse constante de 10 000 à 15 000 euros chaque année ; plus encore à prévoir sur 2017 avec 36 arbitre sur le France Jeunes en raison du nouveau format de compétition.

Secteur Haut-Niveau

Le réalisé est conforme aux prévisions. La ligne Performance est même légèrement inférieure aux prévisions en raison de stages et compétitions Parabad non réalisés.

Secteur Communication / Marketing / Événementiel

Le décalage d'un numéro de 100% bad est pris en compte.

La boutique est en hausse et le stock est évalué à 150 000 euros.

Globalement, le budget est maîtrisé, excepté la ligne des CE 2016.

IFB 2016 :

Le budget des IFB est bien tenu malgré une ligne billetterie en baisse en raison des CE 2016 : les personnes ont fait le choix d'une seule compétition dans l'année.

L'investissement fédéral est supérieur de 10 000 euros sur les IFB : Prévisionnel 270 000 euros pour un réalisé de 279 380 euros.

Les charges sont en hausse avec notamment + 13 000 euros de Prize Money

CE 2016 :

Produits conformes aux prévisions avec 49 000 euros de partenariats et – 30 000 euros de billetterie

Dépenses de sécurité incontournables 22 000 euros

Hébergement / transport 40 000 euros

Production du signal TV dédié à l'Equipe 21

Engagements hors budget pour environ 85 000 euros, dont :

- 30 000 euros d'aménagement / signalétique
- 30 000 euros d'animation (Leds ...)
- 24 000 euros de Communication (Kit plan d'animation)

Le trésorier suggère que désormais, les dépenses de ce type puissent être validées en amont par le bureau.

L'investissement fédéral est de 355 000 euros pour un prévisionnel de 243 000 euros.

Le trésorier regrette que les budgets des compétitions soient votés très tardivement par rapport aux dates des événements.

A la clôture des comptes, le résultat de l'exercice 2016 est déficitaire de 231 091 euros, répartis en 3 secteurs : associatif, lucratif et magazine.

Après reprise de la réserve provisionnée pour les CE 2016 de 215 000 euros, le résultat est donc déficitaire de 16 091 euros.

Pour information, aucune réserve n'a été prévue pour les CEJ 2017.

Richard Remaud félicite les services de la fédération pour le résultat de cet exercice

■ **Vote n° 2 : Approbation des comptes de l'exercice 2016**

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les comptes de l'exercice 2016 sont approuvés à l'unanimité.

■ **Vote n° 3 : Validation de la reprise de la réserve des CE 2016 de 215 000 euros**

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

La reprise de la réserve des CE 2016 d'un montant de 215 000 euros est validée à l'unanimité.

■ **Vote n° 4 : Affectation du résultat de l'exercice augmenté de la réserve au report à nouveau**

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

L'affectation du résultat de l'exercice augmenté de la réserve au report à nouveau est adoptée à l'unanimité.

■ **Vote n° 5 : Quitus au trésorier**

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Le quitus au trésorier est validé à l'unanimité.

Ces points seront soumis au vote de l'Assemblée générale du 22 avril 2017.

4.2 Budget 2017

Le trésorier rappelle que le budget est contraint et que les marges de manœuvre sont très faibles.

La licence n'a pas été augmentée depuis plusieurs années, mais les charges sont croissantes.

La fédération n'aura plus la charge du remboursement du salaire du président mais prévoit de créer un poste supplémentaire pour un informaticien.

Pour information, l'investissement fédéral à prévoir pour la Thomas et Uber Cup 2020 se situe entre 500 000 et 800 000 euros : il est donc nécessaire de trouver des partenaires.

Présentation de la proposition des tarifs de la licence pour la saison 2017-2018 :

25,57 euros pour les adultes (et non pas 32,52 € comme affiché auparavant car les 6,95€ vont directement aux ligues)

19,97 euros pour les jeunes

9,73 euros pour les jeunes de moins de 9 ans

Soit, le maintien des tarifs.

■ **Vote n° 6 : Maintien des tarifs de la licence sur la saison 2017-2018**

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Le maintien des tarifs de la licence pour la saison 2017-2018 est adopté à l'unanimité.

Proposition de maintien du tarif du timbre comité à 15 euros et ajustement du timbre ligue à 22 euros (comprenant les 15 euros + les 6,95 euros directement attribués aux ligues)

■ **Vote n° 7 : Plafond des cotisations des timbres ligues et comités sur la saison 2017-2018**

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de maintien du timbre comité à 15 euros et d'ajustement du timbre ligue à 22 euros pour la saison 2017-2018 sont validées à l'unanimité.

Proposition de maintien du tarif de la licence individuelle à 32,50 euros. Une réflexion sera

menée sur ce sujet dans les années à venir. Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Vote n° 8 : Maintien du tarif de la licence individuelle sur la saison 2017-2018

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Le maintien du tarif de la licence individuelle sur la saison 2017-2018 est adopté à l'unanimité.

Proposition de maintien du tarif des cotisations annuelles des associations affiliées et des associations sportives à 70 euros.

Vote n° 9 : Maintien du tarif des cotisations annuelles des associations affiliées et des associations sportives sur la saison 2017-2018

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Le maintien du tarif des cotisations annuelles des associations affiliées et des associations sportives sur la saison 2017-2018 est validé à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel, par secteur, par le trésorier. Le budget présenté tient compte de la nouvelle organisation des secteurs, à savoir :

- Le secteur Projet 2020 devient le secteur Territoires Durables
- Le secteur Vie Sportive est désormais scindé en 2 secteurs Diversité des Pratiques et Haut-Niveau
- Pas de changement pour les secteurs Administratif, Financier et Communication / Marketing / Événementiel

Le budget 2017 a été construit sur une hypothèse d'augmentation de licences de + 2,7%.

Vote n° 10 : Budget prévisionnel 2017

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Le budget prévisionnel 2017 est validé à l'unanimité.

Ces points seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 22 avril 2017.

5. Secteur Administratif

5.4 Ordre du jour de l'AGO et AGE du 22 avril 2017

Présentation du projet d'ordre du jour de l'AGO et AGE par le Secrétaire Général.

Remarque est faite que cette assemblée ayant lieu la veille du 1^{er} tour des élections présidentielles, les fonctionnaires ont un devoir de réserve électorale. De ce fait, il est possible que les invités envisagés ne puissent intervenir, de même que le DTN.

Renseignements pris, le DTN a, à priori, le droit de s'exprimer s'il n'aborde pas le sujet de l'élection présidentielle. La FFBaD prendra l'attache du ministère pour se faire confirmer ces informations.

Le Secrétaire Général précise que les questions diverses seront traitées en amont.

Le rapport d'activités des commissions étant adressé aux délégués 2 semaines avant, il est proposé de supprimer ce dernier point de l'ordre du jour de l'AG Ordinaire.

Vote n° 11 : Validation de la proposition d'ordre du jour de l'AGO et AGE du 22 avril 2017 prenant en compte la suppression du point sur le rapport d'activités des commissions

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

La proposition d'ordre du jour de l'AGO et AGE du 22 avril 2017 est adoptée à l'unanimité.

5.5 Modifications de règlements

Présentation des propositions de modifications des statuts par le Secrétaire Général.

Ces modifications sont proposées, soit dans le cadre de la simplification de la rédaction de certains articles, soit dans le cadre de l'harmonisation avec le règlement intérieur ou suite à de nouveaux textes de loi, en lien avec le Code du Sport.

Vote n° 12 : Propositions de modifications des statuts de la fédération

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications des statuts de la fédération sont validées à l'unanimité.

Ce point sera soumis au vote de l'Assemblée Générale du 22 avril 2017.

Présentation des propositions de modifications du Règlement Intérieur de la fédération par le Secrétaire Général.

Ces modifications sont proposées, soit dans le cadre de la simplification de la rédaction de certains articles, soit dans le cadre de l'harmonisation avec les statuts de la fédération.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

François Machavoine suggère d'intégrer au RI le fait qu'il existe des sous-commissions.

Richard Remaud attire l'attention sur le point 4.6.2

Un point d'éclaircissement est fait sur la distinction entre la convention signée entre un athlète et la fédération et la charte de valeurs de l'athlète. Il est donc proposé d'ajouter à l'article 6.3.2 qu'une charte de valeurs sera annexée à la convention.

Vote n° 13 : Propositions de modifications du Règlement Intérieur de la fédération

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications du Règlement Intérieur de la fédération sont adoptées à l'unanimité sous réserve des propositions de modifications énoncées ci-dessus.

Ce point sera soumis au vote de l'Assemblée Générale du 22 avril 2017.

Présentation des propositions de modifications du règlement des mutations par le Secrétaire Général.

Vote n° 14 : Propositions de modifications du règlement des mutations

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement des mutations sont validées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement d'examen des réclamations et

litiges par le Secrétaire Général.

Ces modifications sont proposées dans le cadre de l'harmonisation avec le règlement disciplinaire.

Richard Remaud attire l'attention sur les dangers de :

- La suppression du second alinéa de l'article 3.2.3
- L'article 4.3.4 modifiant le délai d'accès au dossier 24 heures avant la séance
- La suppression de l'article 7.5

Il est donc proposé de :

- Réintégrer le second alinéa de l'article 3.2.3
- Modifier le délai d'accès au dossier à 5 jours ouvrés pour l'article 4.3.4
- Réintégrer l'article 7.5

Vote n° 15 : Propositions de modifications du règlement d'examen des réclamations et litiges

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement d'examen des réclamations et litiges sont adoptées à l'unanimité sous réserve des modifications énoncées ci-dessus.

Présentation des propositions de modifications du règlement disciplinaire par le Secrétaire Général.

Ces modifications sont proposées dans le cadre de l'harmonisation avec le règlement d'examen des réclamations et litiges.

Vote n° 16 : Propositions de modifications du règlement disciplinaire

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement disciplinaire sont validées à l'unanimité.

Ce point sera soumis au vote de l'Assemblée Générale du 22 avril 2017.

Présentation des propositions de modifications du formulaire de demande de licence individuelle par le Secrétaire Général.

Il est proposé de remplacer le terme arbitre par Officiel Technique. Toutefois, cela soulève des interrogations car les juges de lignes sont également considérés comme Officiels Techniques.

La liste complète des motifs proposés (types de populations) est source de questionnements.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Il est proposé de :

- supprimer les candidats à des formations fédérales
- supprimer les termes Senior et Elite pour la population Athlète
- supprimer le terme fédéral pour la population Cadre Technique

Vote n° 17 : Propositions de modifications du formulaire de demande de licence individuelle

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications du formulaire de demande de licence individuelle sont adoptées à l'unanimité, sous réserve des suppressions précisées ci-dessus.

5.6 Point sur les commissions : constitution

Présentation, par le Secrétaire Général, des nouvelles candidatures aux commissions nationales de la FFBaD par le Secrétaire Général.

Les candidatures pour les commissions du secteur Financier seront présentées à l'occasion du

Conseil d'Administration du 10 juin prochain.

D'autres candidats s'étant fait connaître depuis la constitution des commissions, des ajustements sont effectués en cours de séance.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Richard Remaud propose que Jean-Marc Serfaty et Etienne Thobois soient membres de droit de la commission Relations Internationales en tant qu'élus respectifs de Badminton Europe et BWF.

Il s'étonne également d'avoir été refusé dans les commissions Marketing et Parabad alors que certaines personnes sont intégrées dans d'autres commissions bien que s'étant manifestées après la date limite.

Richard Remaud renouvelle dans un premier temps son souhait d'intégrer les commissions Marketing et Parabad.

Il est précisé que la composition des commissions est validée par le CA tout au long de l'olympiade, le règlement n'étant pas assez précis sur ce sujet. Le cadre de travail et les champs d'intervention des commissions devraient être fixés en amont.

Un débat a lieu sur ce sujet.

Richard Remaud annonce finalement ne pas vouloir intégrer les dites commissions.

Vote n° 18 : Validation de la composition des commissions nationales

Nombre de votants : 11 voix / **10 voix pour et 1 voix contre**

La composition des commissions est validée à la majorité, sous réserve des modifications apportées en séance.

5.7 Nomination de VP d'honneur

Le Secrétaire Générale propose de nommer Vice-Présidents d'honneur Pierre Chatellier et Jean-François Aninat au regard de leur implication au sein de la fédération depuis de très nombreuses années.

Les avis sont unanimes sur ce sujet.

Richard Remaud propose également d'envisager de nommer Hélène Bussolino membre d'honneur de la fédération.

Vote n° 19 : Nomination de Pierre Chatellier et Jean-François Aninat en tant que VP d'honneur

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix**

Les nominations de Pierre Chatellier et Jean-François Aninat en tant que VP d'honneur de la fédération sont adoptées à l'unanimité.

6. Secteur Haut-Niveau

6.1 Modification de l'organisation et du pilotage de la commission Haut-Niveau

Suite à différents échanges, notamment au Championnat de France à Amiens et à la première réunion de la commission, il a été décidé d'en modifier le fonctionnement et de travailler sur des projets et des réflexions.

Le vice-président du secteur a désigné Patrice Lannoy comme responsable de la commission Haut-Niveau. La prochaine réunion aura lieu le 6 avril 2017.

6.2 Modification du règlement d'évaluation des EFB

Présentation des modifications proposées par le vice-président du secteur.

Ces propositions sont faites dans le cadre de l'adaptation à la nouvelle filière de formation.

Vote n° 20 : Propositions de modifications du règlement des critères d'évaluation des Ecoles Françaises de Badminton

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modification du règlement des critères d'évaluation des Ecoles Françaises de Badminton sont validées à l'unanimité.

7. Secteur Diversité des Pratiques

7.1 Modification des règlements

Présentation des propositions de modifications du règlement des TIJ par la vice-présidente du secteur.

Un débat s'est engagé sur les joueurs des territoires ultramarins. Suite à cela, concernant l'article 1.2, la phrase suivante est proposée : « Les demandes d'inscription de joueurs ultramarins doivent être acceptées par les organisateurs dans la zone où ils souhaitent participer, quel que soit leur classement, sous réserve d'une validation par les organes fédéraux. »

Vote n° 21 : Propositions de modifications du règlement des TIJ

Nombre de votants : 11 voix / **11 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement des TIJ sont adoptées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement des TNJ par la vice-présidente du secteur.

Vote n° 22 : Propositions de modifications du règlement des TNJ

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement des TNJ sont validées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement du Championnat de France Individuel par la vice-présidente du secteur.

La modification de l'article 7 concernant la présence de tous les médaillés lors de la cérémonie protocolaire de remise des médailles suscite quelques réactions. Cet article est valable pour tous les Championnats de France. Le code de conduite des joueurs précise l'obligation de présence sur les podiums des joueurs concernés.

La question se pose sur quelle sanction appliquer en cas de manquement à cette obligation.

Il est finalement acté de supprimer l'article 7 et de rajouter, dans le code de conduite des joueurs, qu'une sanction de 2 mois de suspension minimum sera appliquée en cas d'absence sur les podiums.

Vote n° 23 : Propositions de modifications du règlement du Championnat de France Individuel

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement du Championnat de France Individuel sont adoptées à l'unanimité, sous réserve de la suppression de l'article 7.

Présentation des propositions de modifications du règlement du Championnat de France par équipe d'entreprise par la vice-présidente du secteur.

Ces modifications concernent essentiellement les ligues et sont destinées à impliquer un peu plus les ligues.

Vote n° 24 : Propositions de modifications du règlement du Championnats de France par équipe d'entreprise

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement du Championnat de France par équipe d'entreprise sont validées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement du Championnat de France Interclubs par la vice-présidente du secteur.

Une discussion est engagée concernant :

- la participation de joueurs anglais, à la fois sur l'English County League et sur le Championnat de France Interclubs (article 6.1.2 qui n'est pas sujet à modifications)

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

- La proposition de suppression de l'article 6.1.3

Vote n° 25 : Propositions de modifications du règlement du Championnats de France Interclubs

Nombre de votants : 10 voix / **6 voix pour et 4 abstentions**

Les propositions de modifications du règlement du Championnat de France Interclubs sont validées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement Statut des joueurs étrangers par la vice-présidente du secteur.

Les modifications concernent les documents administratifs obligatoires.

Vote n° 26 : Propositions de modifications du règlement Statut des joueurs étrangers

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement Statut des joueurs étrangers sont adoptées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement des tenues vestimentaires et publicité par la vice-présidente du secteur.

Les modifications ont pour but la mise en conformité avec l'article 15 sur les tenues dans le règlement du Championnat de France Interclubs

Vote n° 27 : Propositions de modifications du règlement des tenues vestimentaires et publicité

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement des tenues vestimentaires et publicité sont validées à l'unanimité.

Présentation des propositions de modifications du règlement du classement des joueurs par la vice-présidente du secteur.

Une discussion s'engage concernant l'utilisation des termes classement et cote.

Vote n° 28 : Propositions de modifications du règlement du classement des joueurs

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du règlement du classement des joueurs sont adoptées à l'unanimité.

7.2 Officialisation du Circuit FFBaD

Présentation des propositions de modification du règlement du Circuit Elite FFBaD par la vice-présidente du secteur. Le règlement a pour but de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement sportif des étapes du circuit.

Ce circuit de 6 étapes a été officialisé suite à 2 années d'expérimentation mais ne constitue pas une compétition fédérale ; il est proposé de lui attribuer un label fédéral.

Vote n° 29 : Proposition de modifications du cahier des charges du Circuit Elite FFBaD attribuant un label fédéral

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les propositions de modifications du cahier des charges du Circuit Elite FFBaD sont validées à l'unanimité.

8. Secteur Territoires Durables

8.1 Filières des Officiels Techniques : modification des grades, des parcours et des champs d'intervention

Présentation de la note par la vice-présidente du secteur, assistée de Stéphane Corvée.

Le but est :

- D'accéder facilement au 1^{er} niveau des OT
- De créer une filière Juge de Ligne
- D'uniformiser les filières au standard Formabad.

Présentation des propositions de modifications des filières des officiels techniques

Vote n° 30 : Proposition de modifications des filières des officiels techniques

Nombre de votants : 10 voix / **10 voix pour**

Les filières des officiels techniques sont validées à l'unanimité.

Nathalie Huet propose de revoir le fonctionnement des prochains CA dès le 8 juin. Le Secrétaire Général suggère que les membres se réunissent le vendredi soir, veille de CA, pour faire un point de chaque secteur, afin de ne pas alourdir l'ordre du jour du CA.

Chacun a pu s'exprimer sur le sujet.

Fin de la séance dimanche 19 mars à 13h.